SCIENCE ET RELIGION
Études pour le temps présent

LA FRANC-MAÇONNERIE

SECTE JUIVE

SES ORIGINES, SON ESPRIT ET LE BUT QU'ELLE POURSUIT

PAR

I. BERTRAND



PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET Cie

4, RUE MADAME ET RUE DE RENNES, 59

1903

A MES LECTEURS

Le seul but que je me sois proposé en écrivant cet opuscule, c'est d'éclairer mes lecteurs sur les origines d'une secte dont les chefs se proposent de reconstituer la puissance judaïque sur les ruines de la civilisation française et chrétienne.

J'ai mis de côté toute prétention littéraire, me bornant à citer des faits et à grouper des documents pour laisser au lecteur le soin de conclure lui-même. J'estime que cela vaut mieux pour la manifestation de la vérité que les considérations personnelles auxquelles j'aurais pu me livrer.

I. B.

LA FRANC-MAÇONNERIE
SECTE JUIVE

Secus ac cadaver.

La Franc-Maçonnerie est-elle d'origine juive?

L'affirmative peut être soutenue avec preuves à l'appui.

Ce que l'on ne saurait contester, c'est qu'elle est, depuis longtemps, un succédané de la Synagogue.

Le Grand-Orient cherche sans doute à le nier. Mais aucun de ceux qui sont au courant de la question ne croit à son indépendance. Ils savent tous qu'il obéit au Kahal avec une docilité qui laisse loin derrière elle la passivité que l'on reproche aux disciples de saint Ignace.

LA KABBALE ORTHODOXE

Procédons avec ordre.

On a d'abord appelé Kabbale l'enseignement oral qui servait de commentaire au texte de la Loi, et que Moïse transmit à Josué et à ceux de ses disciples qui jouissaient de sa confiance.

La Kabbale se composait de deux parties :

La première avait pour but de fixer le sens des prescriptions mosaïques. On savait par elle ce qui était permis, obligatoire et illicite.

La seconde avait un caractère purement dogmatique. Elle traitait de la nature de Dieu, de

la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, du mystère de la Sainte Trinité, de l'Incarnation du Verbe, des intelligences célestes, etc., etc.

L'ensemble de la Kabbale formait le Talmud ancien, ou orthodoxe.

Pendant la captivité de Babylone, l'enseignement traditionnel subit de regrettables atteintes.

Au retour des tribus fidèles à Jérusalem, Esdras reçut de Dieu l'ordre de le consigner par écrit, après l'avoir débarrassé des scories qui le déshonoraient.

Les docteurs de la loi en reçurent le dépôt, mais ils s'abstinrent de le communiquer au public. Jamais ils ne parlèrent au peuple du Messie, de sa mission et des caractères auxquels il aurait pu aisément le reconnaître. Aussi le Christ leur reprochait-il de tenir la lumière sous le boisseau.

« Les kabbalistes de l'ancienne Synagogue, dit Drach, parlaient dans un langage obscur, inintelligible pour le vulgaire, des traditions relatives à tel ou tel point de ce qui devait constituer plus tard le dogme chrétien (1). »

La Kabbale, grâce aux manœuvres intéressées des rabbins, avait fini par tomber dans l'oubli, lorsque, au xve siècle, le juif Paul Ricci et Pic de la Mirandole en révélèrent l'existence au monde chrétien.

M. Drach fait remarquer que l'étude de la Kabbale, ou de ce qui en restait, eut pour effet de ramener à l'Eglise un grand nombre d'Israélites. Ce que voyant, les rabbins usèrent de

(1) Drach, *Harmonie*, t. II, p. 25.

tous les moyens en leur pouvoir pour la faire disparaître.

LA KABBALE PHARISAIQUE DEVENUE PLUS TARD LA KABBALE MAÇONNIQUE

A côté de la Kabbale orthodoxe figurait sur une ligne parallèle la Kabbale ou enseignement oral pharisaïque, qu'Eliphas Lévi, le patriarche de l'occultisme moderne, considère avec raison comme constituant le dogme de la *haute magie* (1).

Après la destruction de Jérusalem, les rabbins recueillirent les doctrines des anciens pharisiens et en formèrent le Talmud moderne, mélange impur de rêveries absurdes empruntées aux Mages, et de principes de morale capables de révolter les consciences les moins délicates.

Le Talmud pharisaïque se compose de la *Mischna* dont la kabbale de gauche forme la base, et de la *Ghémara* qui en est le commentaire.

Les Juifs placent le Talmud au-dessus de la Bible.

« Ceux qui violent les préceptes des Scribes, écrit Ferrari, après Maïmonidès, doivent être punis plus sévèrement que ceux qui violent la loi de Moïse ; l'infracteur de la loi de Moïse peut être absous, *absolvi potest*, mais le violateur des

(1) Eliphas Lévi, *Histoire de la Magie*, p. 23, Paris, 1860.

préceptes des rabbins doit être puni de mort ; *morte moriatur* (1).

DISONS UN MOT DE LA MORALE TALMUDIQUE

« Les premières éditions du Talmud offrent le texte de ce code, dit Drach, dans toute son intégrité (2). »

Celles de Venise, en 1520, d'Amsterdam, en 1600, et la grande table rabbinique, en quatre volumes imprimés chez Bomberg, renferment *in extenso* les passages hostiles des commentateurs bibliques contre les chrétiens.

Dans l'édition de Froben, imprimeur de Bâle (1581), les censeurs Marius Marinus, Italus Brakensis et Pétrus Cavallérinus supprimèrent les divers paragraphes où l'on outrageait le Christ, et où l'on accusait les chrétiens de vices abominables.

Peu de temps après, les juifs crurent pouvoir rétablir intégralement ces textes dans l'édition de Cracovie. Mais le Synode réuni en Pologne, en 1631, voyant le mauvais effet qu'ils produisaient sur les catholiques hébraïsants, prescrivit de les retrancher dans les futures éditions.

Voici le texte de son encyclique, sur laquelle nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs :

«... Nous enjoignons, sous peine d'excommu-

(1) V. Drach, *Deuxième lettre d'un rabbin.*

(2) Drach, *Deuxième lettre,* p. 300-301 ; 1827.

nication majeure, dit la docte et prudente assemblée, de ne rien imprimer dans les éditions à venir de la *Mischna* ou de la *Ghémara* qui ait rapport, en bien ou en mal, aux actes de Jésus le Nazaréen. Nous enjoignons, en conséquence, de *laisser en blanc* les endroits qui ont trait à Jésus le Nazaréen. Un cercle comme celui-ci : O, mis à la place, avertira les rabbins et les maîtres d'école d'ENSEIGNER A LA JEUNESSE CES PASSAGES DE VIVE VOIX SEULEMENT. Au moyen de cette précaution, les savants d'entre les Nazaréens n'auront plus de prétexte de nous attaquer à ce sujet (1). »

En agissant ainsi, le Synode faisait preuve de circonspection ; mais, en dépit de sa prudence, il ne pouvait biffer tout ce qui est de nature à soulever l'indignation des honnêtes gens, dans ce vaste recueil.

Je crois utile d'en donner ici quelques passages pour la compréhension du sujet que je traite.

La *Ghémara* pose en principe que les Juifs sont une émanation de la substance divine et les non-juifs une semence de bétail.

« Le peuple élu, dit le grand Abarbanel, un des commentateurs les plus estimés de la *Mischna*, est digne de la vie éternelle, les autres peuples, au contraire, ressemblent à des ânes et seront traités en conséquence (2). »

(1) V. Drach, *Harmonie*, t. I, p. 167-168.

(2) Abarbanel, *dans son commentaire* du Hos. IV p. 230.

Le rabbi Ménachem n'est pas plus gracieux :

« Vous, Israélites, dit-il, vous êtes des hommes, mais les autres peuples ne sont pas des hommes. — Les Israélites sont seuls appelés des hommes. Les idolâtres — c'est-à-dire les disciples de Jésus — viennent de l'esprit impur, et doivent, à ce titre, porter le nom de cochons (1). »

Etonnez-vous, après cela, que le Talmud permette aux juifs d'agir envers les goym avec le sans-gêne le plus absolu.

« Vous serez purs avec les purs, lisons-nous dans un des traités dont se compose ce recueil, et pervers avec les pervers (2). »

Le juif ne doit pas saluer l'impie, c'est-à-dire le chrétien, à moins que le besoin de la paix n'exige le contraire.

« L'hypocrisie est permise, en ce sens que le Juif peut se montrer poli envers l'impie. Qu'il l'honore et qu'il lui dise : Je vous aime, si le juif en a besoin (3). »

La *Ghémara* va plus loin. Elle déclare que « Dieu a donné aux juifs tout pouvoir sur la fortune et la vie des autres nations (4) ».

Maïmonidès, le savant docteur, enseigne que l'on « ne doit pas voler un juif, mais que l'on peut conserver le bien dérobé à un chrétien (5). »

(1) *Jalqût Reûbéni.*

(2) Tract. B. Bathra. — Tract. Barachoth.

(3) Tract. Barachoth.

(4) Sepher. Cad-Haïqqarim.

(5) Sepher Hà-Mizvoth. — Jad Chaz, Bilch. Geneba I.

« Il n'y a pas de mal, affirment encore les auteurs du Talmud, à tromper un goy (un chrétien) et de pratiquer l'usure à son égard ; mais si vous vendez quelque chose à votre prochain, (c'est-à-dire à un juif) ou si vous lui achetez quoi que ce soit, il vous est défendu de le tromper (1). »

Je recommande à l'attention de mes lecteurs la théorie des talmudistes en matière de justice :

« Si un juif a un procès avec un chrétien, vous donnerez gain de cause au premier. Ainsi le veut notre loi (2). »

Ce principe n'est applicable que dans les pays où, comme chez nous actuellement, la Synagogue parle en maîtresse souveraine.

Si, au contraire, les chrétiens détiennent le pouvoir, le juif doit recourir aux intrigues et à la corruption.

Voici encore quelques aphorismes qu'il y aurait imprudence à négliger :

« Celui qui rend au goy (au chrétien) ce qu'il a perdu ne trouvera pas grâce devant Dieu. — Quand un goy a entre les mains un billet constatant qu'il a prêté de l'argent à un juif, et que, venant à le perdre, un autre juif le retrouve, ce dernier ne doit pas le rendre (3). »

Maïmonidès enseigne que « Dieu ordonne de pratiquer l'usure envers le goy, et de ne lui prê-

(1) Tract. Baba Mez. — Tract. Barachoth.

(2) Talm. Tract. Baba Qamma.

(3) Nethib, IV.

ter de l'argent que s'il consent à payer au juif des intérêts qui permettront à celui-ci de lui faire du tort, tandis qu'il faut agir autrement envers l'israélite (1). »

Citons encore le sage conseil que le rabbin Schwabe donne à ses coreligionnaires :

« Si un chrétien a besoin d'argent, le juif devra le tromper avec habileté : il ajoutera intérêt usuraire à intérêt usuraire jusqu'à ce que la somme soit si élevée que le chrétien se trouve dans l'impossibilité de payer sans vendre ses biens, ou jusqu'à ce que la somme monte à quelques centaines ou milliers, selon la fortune du débiteur, et que le juif ait la possibilité de lui faire un procès et obtienne des juges le droit de prendre possession de ses biens (2). »

COMME QUOI CE QUI PRÉCÈDE N'EST PAS UN HORS-D'ŒUVRE

TROIS TÊTES DANS UN BONNET

Cette morale produisit sur les premiers traducteurs du Talmud une stupéfaction facile à comprendre.

Rien de tout cela ne nous étonne, nous qui avons vu les juifs, les francs-maçons et les protestants jeter le masque et contracter alliance au point de ne faire plus qu'une seule et même secte.

La haute banque a remplacé le prêteur à la

(1) Spher Mizvoth Gadol.

(2) Jüd Deckmantel, p. 171.

petite semaine. Elle opère sur les collectivités au lieu d'opérer sur les individus. Il est plus avantageux à ses yeux de ruiner un peuple que d'exproprier un boutiquier ou un malheureux paysan.

Parfois aussi elle s'en prend aux sociétés financières qui lui portent ombrage, après avoir obtenu le concours de son compère des Loges, et la complicité d'un disciple de Calvin.

Le premier, homme politique, lui prête l'appui de son influence, et le second, magistrat à tout faire, le protège contre les atteintes de la loi.

Souvenez-vous de l'Union générale, du Comptoir d'Escompte, du Panama, des Chemins de fer du Sud, etc., etc.

Cette alliance des fils de la Veuve avec la Synagogue et les disciples de Calvin peut être considérée comme un commencement de preuve à l'appui de notre thèse.

Si les membres de cette triplice ne formaient pas une seule et même famille, sous trois noms différents, auraient-ils soutenu avec une ardeur égale la cause de Dreyfus et travaillé comme ils l'ont fait à la désorganisation de nos forces nationales ?

CE QU'EN PENSENT LES INTÉRESSÉS EUX-MÊMES

Je ne ferai pas l'histoire de la franc-maçonnerie. Ce serait un hors-d'œuvre. Je me bornerai à démontrer que tout, dans l'organisation de ses divers rites, révèle aux yeux des moins attentifs son origine juive.

Parlons d'abord de la maçonnerie symbolique composée de trois grades.

La légende qu'on raconte au récipiendaire le jour de son initiation au grade de maître est caractéristique.

La voici :

« Lorsque fut bâti le temple de Jérusalem, Salomon confia à Adhoniram le soin de diriger les travaux et de payer les ouvriers, qui étaient au nombre de trois mille. Voulant que le salaire répondît au mérite de chacun, Adhoniram divisa son personnel en trois classes, les apprentis, les compagnons et les maîtres. Chaque classe avait son mot d'ordre et ses signes particuliers, qui devaient être tenus secrets, pour qu'Adhoniram pût distinguer les apprentis des compagnons, et les compagnons des maîtres.

« Trois compagnons ayant résolu de découvrir la parole des maîtres, afin d'en recevoir le salaire, se cachèrent dans le temple, et attendirent ensuite à chacune des portes.

« Lorsque Adhoniram se présente pour fermer le temple, le premier compagnon qu'il rencontre lui demande la parole du maître. Adhoniram refuse de la donner et reçoit un coup de bâton sur la tête. Il fuit vers les deux autres portes et y subit le même traitement. Ses assassins le prennent alors et l'enfouissent sous un tas de pierres, au-dessus duquel ils placent une branche d'acacia, pour reconnaître le lieu où repose le cadavre.

« La disparition d'Adhoniram afflige Salomon, qui ordonne des recherches. Un maître finit par le découvrir. Il le prend par un doigt, et le doigt

se détache de la main ; il le prend par le poignet, et le poignet se détache du bras. Le maître, étonné, s'écrie : *Mac-Bénac!* ce qui signifie, disent les maçons, la chair quitte les os.

« De peur qu'Adhoniram n'ait révélé la parole du guet, les maîtres décident entre eux qu'elle sera remplacée par *Mac-Bénac,* deux mots que les F.·. F.·. regardent comme sacrés, et qu'ils s'abstiennent de prononcer quand ils ne sont pas en loge. »

Savez-vous d'où les francs-maçons ont tiré cette fable ?

De la paraphrase chaldaïque des rabbins.

Voulant prouver que le Christ n'était pas le Fils de Dieu, les talmudistes agrémentèrent l'histoire qu'on vient de lire d'un détail que connaissent les vrais initiés. Ils prétendirent que Jésus ayant réussi à s'introduire dans le Saint des Saints, où la *parole* était cachée, il la découvrit et l'emporta, après l'avoir dissimulée dans une incision qu'il se fit à la cuisse, et que ce fut par la vertu toute-puissante du nom de *Jéhovah* qu'il opéra des miracles.

Or, d'après le rite de la maçonnerie symbolique, la parole perdue qu'il s'agit de retrouver n'est autre que *Jéhovah !*

La conclusion qu'il est permis de tirer de ce qu'on vient de lire, c'est que la secte maçonnique a une origine juive. Les francs-maçons eux-mêmes partagent cet avis.

Mais cette preuve n'est pas la seule que nous puissions apporter.

Pour la réception d'un Rose-Croix, le premier

surveillant présente le candidat au vénérable dans les termes que voici :

« Très-Sage, voici un digne chevalier de l'Orient qui se présente au Souverain Chapitre, pour obtenir la faveur d'être admis au sublime grade de Rose-Croix. »

Le Très-Sage prend alors la parole et dit :

« — Digne chevalier, qui êtes-vous ?

« — Je suis né de parents nobles, de la tribu de Juda », répond le récipiendaire.

Le Très-Sage poursuit :

« — Quel est votre pays ?

« — La Judée.

« — Quel art professez-vous ?

« — La Maçonnerie. »

Le Très-Sage : « Digne chevalier, vous m'inspirez la plus parfaite estime, mais vous nous voyez accablés de tristesse : tout est changé, le premier soutien de la Maçonnerie n'est plus, la confusion s'est glissée dans nos travaux ; il n'est pas en notre pouvoir de travailler davantage ; le voile du temple est déchiré, les ténèbres sont répandues sur la surface de la terre, la lumière est obscurcie, nos outils sont brisés, la parole est perdue ; il n'est pas possible de vous la donner : cependant notre intention n'est pas de rester oisifs ; nous cherchons, par une loi nouvelle, à retrouver cette parole ; êtes-vous dans le dessein de la suivre ? »

Le Récipiendaire répond :

« — Oui, Très-Sage.

« — Nous promettez-vous, demande encore le Très-Sage au Récipiendaire, de vous employer avec courage au soutien de la Maçonnerie ? »

Le Récipiendaire : « Oui, je le promets. »

Le Très-Sage : « Venez donc prêter serment que si vous parvenez à connaître nos mystères, vous en garderez le plus grand secret. »

Les deux surveillants prennent alors le Récipiendaire et le conduisent au pied de l'autel, où, le genou en terre, *la main droite sur la Bible, qui est ouverte au Livre de la Sagesse,* et ayant sur la main droite une épée et un compas, il prononce son serment.

La prestation du serment terminée, tous les frères s'asseyent et le Très-Sage fait entendre la dernière parole du Christ sur le Calvaire : *consummatum est.*

La croix, aux yeux des initiés, représente, sous une forme qui est de nature à tromper les profanes, les deux principaux instruments de la Maçonnerie : l'*équerre* et le *compas.*

On m'objectera sans doute qu'avant 1789, les Juifs étaient exclus des Loges, d'où cette conclusion qu'ils n'ont pu être les fondateurs de l'ordre maçonnique.

Ils ne figuraient pas non plus dans les rangs des Gnostiques, des Manichéens, des Albigeois, des Sociniens, etc., et cependant les historiens les moins suspects affirment qu'ils furent l'âme de ces formidables hérésies dont la kabbale talmudique formait la base.

« La Cabale — ou kabbale — écrit Ragon, l'écrivain sacré de la Maçonnerie, est *la mère des sciences occultes ;* et les Gnosticiens — ces hérétiques qui poussèrent jusqu'à l'abomination

les erreurs de l'intelligence et la perversion des mœurs — sont nés des cabalistes (1). »

Ragon oublie de dire que ses Frères des grades philosophiques ne rougissent pas, eux, de compter les représentants de la Gnose au nombre de leurs ancêtres.

« Toutes les religions vraiment dogmatiques, écrivait en 1861 Eliphas Lévi, sont sorties de la cabale et y retournent. Tout ce qu'il y a de scientifique et de grandiose dans les rêves religieux de tous les illuminés, Jacob Bœhme, Swedenborg, Saint-Martin, est emprunté à la cabale; TOUTES LES ASSOCIATIONS MAÇONNIQUES LUI DOIVENT LEURS SECRETS ET LEURS SYMBOLES (2).

« La doctrine cabalistique, dit ailleurs le même écrivain, est le dogme de la haute magie, et, voilée sous le nom de Cabale, est indiquée par tous les hiéroglyphes sacrés des anciens sanctuaires et des RITES ENCORE SI PEU CONNUS DE LA MAÇONNERIE ANCIENNE ET MODERNE. »

Comme si ce qu'on vient de lire n'était pas assez clair, Eliphas Lévi, dont le nom seul fait autorité en ces sortes de matières, ajoute ailleurs : « *La grande association cabalistique connue en Europe sous le nom de Maçonnerie* apparaît tout à coup dans le monde au moment où la protestation contre l'Eglise vient démembrer l'unité chrétienne (3). »

Les neuf dixièmes des auteurs maçonniques partagent la manière de voir de Ragon et d'Eli-

(1) Ragon, *Maçonnerie occulte*, p. 78.

(2) Eliphas Lévi, *Dogme et rituel de la Haute Magie*, t. I.

(3) Eliphas Lévi, *Histoire de la Magie*, p. 24 et 399.

phas Lévi. Comment, après cela, révoquer en doute les liens de parenté qui unissent la secte maçonnique à la synagogue ?

A ceux qui douteraient encore de la solidité de ces preuves, je ferai observer que Maçons et Talmudistes parlent la même langue.

PRIÈRE DE LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT

Le mot de passe du rite français est *Tubalcaïn*. *Jakin*, nom d'une des colonnes du temple de Salomon, en est le mot *sacré*.

Booz est le mot sacré du rite écossais. C'était le nom de la deuxième colonne du temple et celui de l'époux de Ruth.

Le grade de Maître du rite français a pris *Giblim* comme mot de passe. *Giblim*, que l'on prononce *Guiblime* en langue hébraïque, rappelle les Ghibliens, chargés par Salomon, racontent les initiés, de la taille des pierres pour la construction du temple.

Mot *sacré* du rite écossais, pour le grade de Maître, *Moabon*, dont le radical hébreu *Moab* ou *Mohab* signifie *à patre*. *Mohab* était le fils incestueux de Loth et de sa fille aînée.

Passons aux loges d'adoption, ou maçonnerie des femmes.

A la réception d'une maîtresse, le tableau représente : 1° l'échelle de maîtresse ; 2° la *Tour de Babel ;* 3° *Joseph dans la citerne ;* 4° *Le sommeil de Jacob ;* 5° *La femme de Loth en statue de sel ;* 6° *L'embrasement de Sodome ;* 7° *Le*

sacrifice d'Abraham ; 8° *Deux terrines enflammées;* 9° *L'arche de Noé sur le mont Ararat,* etc.

Babel est le mot de *passe ; Havoth-Jaïr,* le mot *sacré.* En hébreu, *Havoth-Jaïr* signifie *appida illuminationis.*

Dans le grade de Maîtresse parfaite, le Grand Maître porte le nom de *Moïse,* et la Grande Maîtresse celui de *Séphora.* On appelle *Aaron* le frère dépositaire.

Le mot de *passe* est BETH-ABARA, de l'hébreu *Beth-Hébet ;* le mot *sacré* ACHITOB, d'*Ahhitoub.*

Dans le grade d'*Elue, sublime écossaise,* le Maître porte le nom d'*Eliacim,* qui était celui du gouverneur de Béthulie. Le 1er surveillant est désigné sous le nom d'*Ozias,* prince de Juda. La récipiendaire s'appelle JUDITH.

Un mot maintenant des *grades chapitraux écossais.* Lors de la réception du Maître secret, la décoration de la Loge, qui figure le Saint des Saints, se compose d'une tenture noire, parsemée de larmes blanches. Dans le fond s'étale un grand cercle dans le milieu duquel est dessiné un triangle, et au centre du triangle, brille l'étoile flamboyante.

Le vénérable personnifie le roi SALOMON. Un frère, que l'on désigne sous le nom d'ADHONIRAM, cumule les fonctions de surveillant et d'inspecteur.

ZIZA est le mot de *passe.* C'est ainsi que se nommait le fils de Jonathan. Comme mot *sacré,* on a pris la lettre IOD, qui signifie, en sens cabalistique, Dieu, principe, unité.

A la réception de Maître parfait, le vénérable s'appelle ADHONIRAM, le surveillant STOFKIN,

l'introducteur ZERBAL (en hébreu, *Sereb-iah* ou *Schereb-iah* (V. Esdras, livre II, chap. IX, v. 5).

Mot de *passe :* JOHABEN (en hébreu, JHŒBEN). Second mot : ZERBAL (nom du capitaine des gardes d'Hiram, roi de Tyr).

Mot *sacré :* IVAH, pour JEHOVAH.

Les autres grades du rite écossais ont tous le même caractère. Inutile, par conséquent, de les passer en revue.

La Maçonnerie adhoniramite ne diffère pas comme terminologie, du rite français, ou rite symbolique, et du rite écossais.

Exemples :

Pour le grade de Maître parfait, mot de *passe :* MONT-LIBAN ; mot *sacré :* JEHOVAH.

Dixième grade (Maître écossais). Mots sacrés : URIM ou THUMIM, noms que l'on donnait à certains objets de superstition juive. Parole incommunicable : JEHOVAH. Mot de *passe :* ZÉDIDIAC (en hébreu *Zédadiah*).

Le rite de Misraïm, à l'extension duquel ont activement travaillé deux juifs du Midi de la France, les frères Bédaride, a plus que les autres encore une couleur sémitique. Les mots de *passe* et les mots *sacrés,* pour tous les degrés, au nombre de 90, sont tirés du Talmud.

La Maçonnerie des *Moabites* ou chevaliers prussiens ne fait pas exception à la règle.

Même observation pour le rite de Memphis.

On lit dans le *Tuileur* moabite :

« *Attouchement :* Prendre l'index de la main droite du Tuileur et le presser avec le pouce en disant : SEM. L'examinateur fait le même attou-

chement et dit : Cham. Répéter l'attouchement en prononçant : Japhet.

« Mot de *passe :* Phalegh, prononcé trois fois d'un ton lugubre et lent.

« Mots *sacrés :* Sem, Cham, Japheth. »

Est-ce tout ? Non, il y a mieux encore.

Pour les francs-maçons, l'ère nouvelle n'existe pas. Un maçon écrira, dans l'argot de la secte, 5891 et non 1891.

Les francs-maçons font partir le commencement de l'année du mois de mars, tout comme les Juifs.

Ils ne donnent pas aux divers mois de l'année les mêmes noms que nous. Ils ne disent pas : Mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre ; mais bien : Nijan, Jiar, Sivan, Thamous, Ab, Aloul, Thisch'ri, Marhheschvan, Chisler, Tebeth, Shebat, Adar.

« Jusqu'en 5826 (1826), lisons-nous dans le *Rameau d'Eleusis,* ce rite (le rite français) était dans l'usage de donner aux mois du calendrier grégorien les noms des mois hébraïques ; mais comme ils ne commencent pas en même temps, il en résultait que cette nomenclature pouvait induire les maçons dans des erreurs. C'est ce qui a fait établir, dans le comput, une seconde colonne indiquant la concordance des mois hébraïques avec les mois grégoriens. »

La Maçonnerie écossaise a adopté le calendrier hébreu dans toute sa rigueur.

Les rites *indien, chaldéen,* de *Memphis, persan,* etc., suivent le calendrier égyptien qui n'en diffère pas d'une manière sensible.

Conclusion logique, irréfutable : la Franc-Maçonnerie est une secte juive.

AVEUX DES CHEFS DE LA SECTE

Vous nous exagérez, me dira-t-on peut-être, les dangers de la Franc-Maçonnerie. Si certains adeptes poussent le besoin de persécuter jusqu'à la monomanie, il en est d'autres dont la bienveillance ne peut être mise en doute.

Je reconnais volontiers que, livrés à eux-mêmes, la plupart d'entre eux seraient inoffensifs. Mais ils reçoivent des ordres et, en larbins pliés à la discipline, ils les exécutent sans raisonner.

L'obéissance du Maçon doit être d'une passivité absolue.

Mon vieil ami, l'*ancien Rose-Croix*, dont j'ai écrit et publié les confidences, et qui était en réalité chevalier Cadosch, m'a dit bien des fois : « Peu d'initiés, ou se croyant tels, connaissent le but que poursuit la secte dans laquelle ils ont eu l'imprudence de s'engager. Le Rose-Croix lui-même, à moins qu'il ne soit d'une intelligence exceptionnelle, ne voit la vérité qu'à travers une gaze à peine transparente. Une seule chose lui apparaît claire, indiscutable, c'est l'origine juive de la Maçonnerie. »

Dans le discours que le Très-Sage, ou vénérable, qui préside le Chapitre des Rose-Croix adresse aux récipiendaires, le jour de l'initiation le passage suivant mérite une attention toute particulière :

« La Franc-Maçonnerie, dit l'orateur, est un

temple ouvert à toutes les bonnes volontés ; mais pour rendre son enseignement plus efficace, elle l'a enveloppé de symboles et d'emblèmes et l'a divisé par classes ou degrés, afin de mieux observer l'intelligence de ses adeptes et de ne leur donner qu'une instruction proportionnée à leurs aptitudes et à leurs forces. »

Puis il ajoute :

« Qu'elle a divisé cet enseignement en trois périodes bien distinctes : 1° la période judaïque et architecturale ; 2° la période religieuse ; 3° la période philosophique...

« La période judaïque comprend les seize premiers degrés. Dans cette période, on ne suit, on ne s'occupe que du développement de la race sémitique. Tout y est oriental : c'est Jérusalem, Salomon et son temple, Tyr et Hiram (ou Adonhiram), Zorobabel et Cyrus. Tous les mots de passe sont hébreux ou syriaques ; les signes mêmes représentent des lettres de l'alphabet hébraïque. Jusqu'ici, la Maçonnerie, qui n'a suivi que la race des enfants de Sem, race qui croyait à une divinité unique, a négligé les enfants de Japhet, qui sont polythéistes. »

Le Très-Sage fait ensuite observer que lorsque le christianisme et, avec lui, la croyance à l'unité de Dieu, eut envahi l'Occident, la franc-maçonnerie réunit les deux races en un seul faisceau et fonda le 17e degré, qui est celui des Chevaliers d'Orient et d'Occident. Elle abandonna alors la période judaïque pour entrer dans la période religieuse.

« Le catéchisme du 18e degré qui vous sera remis, dit encore le Très-Sage aux récipiendai-

res, contient quelques aperçus sur ces différents grades — depuis le grade d'apprenti jusqu'à celui de Chevalier d'Orient et d'Occident — tant au point de vue astronomique qu'au point de vue historique. »

Cette partie du catéchisme est à citer. On ne pourra, après l'avoir lu, douter un seul instant de l'origine sémitique de la franc-maçonnerie.

« D. — Quels sont les faits auxquels l'enseignement du 4e au 14e degré se rapporte ?

« R. — Du 4e au 14e degré, Salomon règne ; le temple se construit ; Hiram, chef des travaux meurt assassiné ; on lui élève un tombeau ; ses meurtriers sont poursuivis, rencontrés, mis à mort, et le maître Hiram est remplacé par d'autres maîtres au nombre de sept, lesquels sont ultérieurement élevés à d'autres grades.

« D. — Quels sont les faits auxquels se rapporte l'enseignement du 15e degré ?

« R. — Au 15e degré, Nabuchodonosor, roi de Babylone, déclare la guerre à Sédécias, successeur de Salomon ; il entre en vainqueur à Jérusalem, détruit le temple, en emporte les objets précieux, massacre la tribu de Lévi, en emmène captives en Assyrie les autres tribus vaincues. Plus tard, Cyrus, successeur de Nabuchodonosor, rend la liberté aux captifs, leur restitue les objets dont le Temple avait été dépouillé, et les autorise à le reconstruire sous la direction de Zorobabel, qu'il constitue Chevalier d'Orient.

« D. — Quels sont les faits auxquels l'enseignement du 16e degré se rapporte ?

« R. — Au 16e degré, le Temple se reconstruit ; les Samaritains veulent empêcher cette recons-

truction ; mais Darius, successeur de Cyrus, leur ordonne de se retirer, et il nomme Zorobabel Prince de Jérusalem. Cette dignité est aussi accordée à quelques-uns des siens sur sa demande, mais il demeure leur chef.

« D. — Quels sont les faits auxquels se rapporte l'enseignement du 17e degré ?

« R. — Au 17e degré, la reconstruction du Temple ayant été achevée, plusieurs princes de Jérusalem étant devenus Chevaliers d'Orient et d'Occident, la bonne nouvelle est portée et la vérité est répandue tant parmi les descendants de Sem que parmi les descendants de Japhet.

« D. — Quels sont les faits auxquels le 18e degré se rapporte ?

« D. — Au 18e degré, la vérité ayant été répandue et les esprits en ayant été éclairés, plusieurs peuples font alliance et constituent parmi les Chevaliers d'Orient et d'Occident un grand conseil dit des Chevaliers Rose-Croix, qu'ils chargent de juger toutes les difficultés qui pourraient désormais surgir entre eux. »

Rien dans les dix-huit premiers grades ou degrés de la maçonnerie qui ne soit emprunté à la Bible, en ce qui concerne les faits historiques proprement dits, ou au Talmud, pour tout ce qui a trait à l'enseignement moral et philosophique.

Le jour où le maçon est initié au 18e degré, il devient *de plano* membre de l'*Alliance israélite universelle,* dont le but est de grouper en un seul faisceau tous ceux qui font leur règle de foi des *Principes modernes.*

L'Alliance israélite universelle et la *Société*

non moins universelle de la Maçonnerie ne forment qu'une seule et même société.

Nos contradicteurs arriveraient difficilement à découvrir un juif hostile à la Franc-maçonnerie et plus difficilement encore un franc-maçon ennemi du juif.

Celui qui écrit ces lignes n'a jamais réussi, en dépit de ses recherches, à constater le contraire. La raison en est que la Kabbale est au fond de tous les rites maçonniques, forme moderne de l'occultisme dont le juif est le grand maître.

L'Allianceisraélite universelle est l'œuvre par excellence du Judaïsme et de la Maçonnerie. C'est en groupant sous sa bannière tous les adeptes de la libre pensée, quel que soit leur culte d'origine, qu'Israël verra se réaliser ses plus chères espérances.

Tous les hommes sans distinction épancheront leur cœur devant le même Dieu et dans les mêmes temples.

« Tous seront nourris des mêmes principes. Les haines de sectes disparaîtront, l'harmonie régnera sur la terre, et les *temps messianiques*, prédits par les prophètes d'Israël, seront réalisés. »

Tel est le langage que tenait en 1886, quelques années après la fondation de l'*Alliance israélite universelle,* le juif Hippolyte Rodrigue.

Les *Archives israélites* (1886, p. 927-928), nous racontent que le grand rabbin de Belgique, Aristide Astruc, prononça un discours sur la tombe d'un journaliste juif affilié à la secte des *Solidaires*. Un journal, organe officiel de la libre pensée, manifesta son étonnement de cette intervention.

Le rabbin lui répondit en des termes qu'il est bon de reproduire :

« Bérend, disait-il, était membre de la *Libre pensée,* nous le savions. Le Judaïsme n'exclut personne de ses temples pendant la vie, ni de ses cimetières après la mort. Non seulement il admet dans les uns et dans les autres les Israélites qui ont cessé de pratiquer ses rites, mais encore il y reçoit les étrangers, sans leur demander sur le seuil aucune formule de confession...

« Voilà pourquoi Bérend a pu *devenir libre penseur en restant israélite*... Voilà pourquoi, enfin, la *Franc-Maçonnerie* et aussi la *Libre pensée* ont pu intervenir sans obstacle à côté du Judaïsme sur la tombe d'un frère, d'un ami, *d'un coreligionnaire* que tous, *israélites, francs-maçons et libres penseurs regrettent* également. »

Le grand rabbin Aristide Astruc ne pensait pas autrement que moi. Lui aussi était d'avis que l'*Alliance israélite universelle* et la Maçonnerie sont unies par des liens assez étroits pour ne faire qu'un seul tout.

La libre pensée ne répugne pas plus au juif que le juif ne répugne au franc-maçon.

RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Le fait que je signale n'est pas une nouveauté.

Voilà dix-neuf cents ans que la Synagogue inspire les ennemis du catholicisme.

La Maçonnerie se donne parfois des origines fantastiques, mais quand elle compte les Gnos-

tiques, les Manichéens et les Albigeois au nombre de ses ancêtres, elle est dans le vrai. Elle oublie seulement de dire que le juif fut l'âme de ces hérésies qui, comme les Loges maçonniques, firent du Talmud leur évangile de prédilection.

Au 12e degré, le vénérable demande au récipiendaire ce que signifie la lettre G qui figure au centre de l'Etoile flamboyante. Celui-ci répond que cette lettre signifie : Géométrie, Génération et GNOSE.

Sans s'arrêter aux deux premiers sens indiqués par le postulant, le vénérable fait une vraie dissertation sur les Gnostiques dont les enfants de la Veuve sont les continuateurs. Les Francs-Maçons, ajoute-t-il, doivent poursuivre l'œuvre commencée par eux et s'efforcer de détruire les fausses religions, en commençant par l'*hérésie romaine*.

En disant que le Talmud est l'évangile du Maçon comme du juif orthodoxe, je suis absolument dans le vrai :

« Reportons-nous, dit le vénérable, à la réception du Maître parfait, aux premiers jours du monde, à l'époque où Adam et Eve étaient encore dans l'Eden. Eblis, l'Ange de lumière, n'a pu voir la beauté de la première femme sans la convoiter. Eve pouvait-elle résister à l'amour d'un ange ?... Caïn naquit. Son âme, étincelle de l'Ange de lumière, esprit du feu, l'élevait infiniment au-dessus d'Abel, le fils d'Adam... Cependant il fut bon pour Adam, dont il soutint la vieillesse débile et impuissante, bon pour Abel, dont il soutint les premiers pas. Mais

Jéhovah-Adonaï, jaloux du génie communiqué par Eblis à Caïn, a banni Adam et Eve de l'Eden, pour les punir tous deux, et, après eux, leurs descendants, de la faiblesse d'Eve.

« Adam et Eve détestaient Caïn, cause involontaire de cette sentence inique, et la mère elle-même reportait toute son affection sur Abel ; quant à Abel, le cœur enflé par cette injuste préférence, il rendait à Caïn mépris pour amour. Une épreuve plus cruelle devait briser bientôt le cœur du noble fils d'Eblis. Aclinia, la première fille d'Adam et d'Eve, était unie à Caïn par une profonde et mutuelle tendresse, et, malgré leurs vœux et leurs prières, Aclinia fut donnée pour épouse à Abel, par la volonté de Jéhovah-Adonaï ; ce Dieu jaloux avait pétri le limon pour en faire Adam et lui avait donné une âme servile ; aussi redoutait-il l'âme libre de Caïn. »

Ce dernier, poussé à bout par l'injustice dont il est victime, tue son frère, crime qu'Adonaï jugea indigne de pardon.

« Cependant Caïn, pour racheter sa faute commise dans un mouvement de légitime colère, mettait au service des enfants du limon l'âme supérieure et le génie qu'il tenait de son père Eblis, l'Ange de lumière. Il leur apprenait à cultiver la terre. Henoch, son fils, les initiait à la vie sociale. Mathusaël leur enseignait l'écriture. Lamech leur donnait *l'exemple de la polygamie*. Tubalcaïn, son fils, trouvait l'art de forger les métaux, perfectionnait ses découvertes et les propageait pour le bien des humains. Nohéma, que son frère Tubalcaïn *épousa devant la*

Nature, leur apprenait l'art de filer et de faire de la toile pour s'en vêtir. »

Hiram, ou Adhoniram, au choix, descend en droite ligne de Caïn, par ces illustres personnages, et les Francs-Maçons se glorifient de compter au nombre de leurs aïeux le constructeur du temple de Salomon.

Ce qu'on vient de lire n'est pas une légende inventée à plaisir. C'est un récit, à peine démarqué, fourni par le Talmud aux Loges maçonniques. Lisez plutôt :

« Quelques démons descendent d'Adam qui, chargé de la malédiction de Dieu, refusa d'approcher d'Eve, pour ne pas procréer des enfants de malheur (1). Deux femmes de démons lui apparurent et conçurent de lui de nouveaux démons. Selon le Talmud (2), Adam n'a engendré, pendant 130 ans, avec Lilith, une femme distinguée des démons, que des esprits, des démons et des spectres nocturnes.

« De son côté, Eve ne fut pas un modèle de fidélité conjugale. Pendant 130 ans, elle ne mit au monde que des démons, ayant été la femme de démons mâles (3). »

L'espèce humaine, d'après le Talmud et les doctrines peu connues de la Maçonnerie, se compose de deux races distinctes. L'une, grossière, méchante et d'une intelligence abrupte, descend d'Adam et d'Eve. Jéhovah-Adonaï, le principe mauvais, est son Dieu. L'autre, issue

(1) *Jalqût Reûbeni,* III.
(2) *Tract. Erubîn,* fol. 186.
(3) *Bachai,* fol. 16^{a}, et *Sepher Nismath Chaijm,* fol. 114^{6}.

de l'ange Eblis, ou Lucifer, et d'Eve, est bonne, douée de facultés brillantes, et adore le chef de la milice infernale, l'Ormus, ou bon principe des Chaldéens.

Lors donc que les Francs-Maçons nous parlent du Grand Architecte, ce n'est pas du Dieu des chrétiens qu'il s'agit, mais bien du grand révolté que l'archange Michel précipita dans l'abîme.

Comme les Gnostiques, les enfants de la Veuve professent une grande admiration non seulement pour Caïn, leur ascendant, mais aussi pour Chanaan, Esaü, Coré, Nathan, Abiron et... Judas, leur apôtre de prédilection. Les habitants de Sodome et de Gomorrhe ne leur ont jamais inspiré aucune antipathie. N'ont-ils pas été les victimes de la haine de Jéhovah-Adonaï, l'ennemi irréconciliable de la postérité d'Eblis, l'Ange de lumière !

ENNEMIS IRRÉCONCILIABLES DE DIEU ET DES GOYM

Le juif et le Franc-Maçon ont en haine le Christ et les goym, et par ce dernier mot il faut entendre les catholiques. Les protestants font volontiers cause commune avec les Loges et la Synagogue, quand il s'agit de battre l'Eglise en brèche.

« Il ne convient pas à l'homme juste (au juif), dit le rabbi Gerson, d'être miséricordieux envers les méchants (1). » Abarbanel déclare que l'on ne doit pas témoigner de la miséricorde à ses

(1) Dans son Comm. du I Reg. XVIII, 14.

ennemis (1). Selon le Talmud, il est permis aux justes, c'est-à-dire aux juifs, de tromper les impies (2). Rabbi Albo enseigne, avec nombre d'autres docteurs, *que Dieu a donné aux Juifs pouvoir sur la fortune et la vie de tous les peuples* (3).

Il n'y a rien dans ces doctrines qui soit de nature à étonner, quand on sait que le Juif se considère comme appartenant à une race privilégiée, tout comme son coreligionnaire le Franc-Maçon.

Pour le descendant d'Abraham, le goy — lire catholique — ne diffère pas de la brute. Abarbanel ne dit-il pas que la femme étrangère, c'est-à-dire non juive, est un animal, et, qu'en la violant, le juif ne commet aucun mal. — Maimonidès dit, de son côté : « *Il est permis d'abuser d'une femme infidèle* (4). » Le même auteur écrit encore : « *Il est ordonné d'assassiner et de jeter dans la fosse de perdition les traîtres en Israël et les hérétiques tels que Jésus de Nazareth et ses adhérents.* »

Le Franc-Maçon partage la haine du juif pour les catholiques. Les événements actuels en sont une preuve saisissante. Les uns et les autres ne descendent-ils pas d'Eblis, l'Ange de Lumière ou Lucifer, et de la première femme, tandis que l'étranger, le goy, disciple du Nazaréen, appar-

(1) Abarbanel, Masmià Jesûâ, 1, c.

(2) Tract. B. Bathra, Fol. 123a. Cf. Tract. Berachoth, 13b.

(3) Sepher Haïqqarim, III, chap. xxv, et Jalqût Simeoni ad Hab., Fol. 83.

(4) Jad. Chaz. Hilch. Malachim.

tient à la race inférieure et maudite d'Adam et d'Eve ?

On a dit que les maçons rendaient un culte à Satan, leur père. Rien n'est plus vrai. Le Christ, on le sait, disait aux Pharisiens dont ils sont les disciples : « Vous êtes les enfants du diable, *vos ex patre diabolo ?* »

Dans leurs réunions, qu'ils qualifient du nom d'Aréopages, les Chevaliers Kadosch débutent par un cri de haine contre le Dieu des chrétiens en brandissant un poignard. Puis le président récite l'*Oraison à Lucifer*. Le texte actuellement en usage de cette prière est l'œuvre de Proudhon. La voici :

« Viens, Lucifer, viens ! ô le calomnié des prêtres et des rois ! Viens, que nous t'embrassions, que nous te serrions sur notre poitrine ! Il y a longtemps que nous te connaissons et que tu nous connais aussi. Tes œuvres, ô le béni de notre cœur, ne sont pas toujours belles et bonnes, aux yeux du vulgaire ignorant ; mais elles seules donnent un sens à l'univers et l'empêchent d'être absurde. Toi seul animes et fécondes le travail. Tu ennoblis la richesse ; tu sers d'essence à l'autorité ; tu mets le sceau à la vertu... Et toi, Adonaï, dieu maudit, retire-toi, nous te renions ! Le premier devoir de l'homme intelligent et libre est de te chasser de son esprit et de sa conscience ; car tu es essentiellement hostile à notre nature, et nous ne relevons aucunement de ton autorité. Nous arrivons à la science malgré toi, au bien-être malgré toi, à la société malgré toi ; chacun de nos progrès est une victoire dans laquelle nous écrasons ta

divinité. Esprit menteur, Dieu imbécile, ton règne est fini ; cherche parmi les bêtes d'autres victimes. Maintenant, te voilà détrôné et brisé. Ton nom, si longtemps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant, eh bien, ce nom incommunicable, Père Eternel, Adonaï ou Jéhovah, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera conspué parmi les hommes! car Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ; Dieu, c'est tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal... Tant que l'humanité s'inclinera devant ton autel, l'humanité, esclave des rois et des prêtres, sera réprouvée ; tant qu'un homme, à ton nom exécrable, recevra le serment d'un autre homme, la société sera fondée sur le parjure, la paix et l'amour seront bannis d'entre les mortels... Dieu, retire-toi ! car, dès aujourd'hui, guéris de ta crainte et devenus sages, nous jurons, la main élevée vers ton ciel, que tu n'es que le bourreau de notre raison et le spectre de notre conscience ! »

Les adeptes se prosternent ensuite devant le Baphomet, l'idole à tête de bouc qu'adoraient les Templiers.

On comprend l'espèce de férocité stupide avec laquelle la Maçonnerie, dirigée par les arrière-loges, poursuit les œuvres catholiques, quand on a lu cette invocation à Satan des Chevaliers Kadosch.

Les juifs, nous l'avons vu dans les pages qui précèdent, croient que nous touchons aux temps messianiques. Le Messie, à les en croire, leur rendra le sceptre du monde. Mais ce triomphe

d'Israël sera précédé d'une grande guerre dans laquelle les deux tiers des peuples périront (1).

Le Messie recevra les dons de tous les peuples, et ne refusera que ceux des chrétiens. Les juifs seront immensément riches ; tous les trésors des peuples passeront dans leurs mains, à telles enseignes qu'on aura *besoin de trois cents ânesses pour porter les clefs des portes du local et des coffres où ces richesses seront enfermées* (2).

Voici le bouquet :

« Tous les peuples se convertiront à la religion judaïque ; les chrétiens seuls (lisez catholiques) ne participeront pas à ce bonheur ; *ils seront entièrement exterminés, parce qu'ils proviennent du démon* (3) », au lieu de provenir de Lucifer, l'Ange de Lumière, et de la première femme.

La haine du juif et celle du Franc-Maçon pour Adonaï, le Dieu des chrétiens, se confondent et ne font qu'une seule et même haine, se traduisant par la violence et un mépris absolu du droit et de l'équité. Le nom de ce *dieu imbécile ne sera plus* désormais *la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant.*

Quand je dis que juifs et Francs-Maçons se moquent du droit et de l'équité dans leurs rapports avec les catholiques, je n'exagère pas. Les

(1) Abarbanel, *Masmia Jesùa*, fol. 49[a] .

(2) Tract. Pesachim, fol. 119, et tract. Sanhedrin, fol. 110. Cf. Bachai, fol 62.

(3) Trait. Jebanemotts, fol. 24[b] , et tract. Ab., Zar. 3[b] , V. Abarbanel, *Masmia Jesùa*, fol. 65, et Bashai. fol 85. V. aussi Sepher Zeror Damor, fol. 125[b] .

congrégations et les pères de famille en savent quelque chose.

Non contents de supprimer d'une manière arbitraire le droit qu'ont tous les Français d'élever leurs enfants comme il leur plaît, ils disent aux religieux et aux religieuses munis des diplômes qu'exige la loi : Désormais vous n'enseignerez plus !

Il y a mieux, ils affichent la prétention de mettre la main, au nom de l'Etat, sur les immeubles qui appartiennent soit aux congrégations, soit aux sociétés civiles qui logent des congréganistes.

Les intéressés font-ils appel aux tribunaux ? — Juifs et Francs-Maçons rappellent aux magistrats dont beaucoup sont juifs ou ont vu la lumière du troisième appartement, ce passage du Talmud : « *Si un juif a un procès contre un non juif, vous donnerez gain de cause au premier et vous direz à l'autre :* C'est ainsi que le veut notre loi. »

Là est l'explication de certains jugements rendus de nos jours, et de la prétention qu'ont les tribunaux de retenir des causes qui échappent à leur compétence.

DIRIGEANTS ET NAIFS

Quelques-uns de mes lecteurs me trouveront peut-être trop sévère pour ceux qui s'enrôlent dans la Maçonnerie.

A cela je répondrai que je suis infiniment plus

doux que ceux qui les dirigent et auxquels ils obéissent avec une docilité aveugle.

Piccolo-Tigre, ou plutôt celui qui se cachait sous ce pseudonyme, était un juif d'une rare intelligence.

Grâce à l'activité qu'il déploya sous le règne de Louis-Philippe, et précédemment sous la Restauration, la Maçonnerie reçut une sérieuse impulsion. Très lié avec M. de Metternich, premier ministre de l'empereur d'Autriche, il se servait de cette amitié pour soutirer au diplomate les secrets d'Etat que la secte avait intérêt à connaître.

Or, voici les instructions qu'il adressait, le 18 janvier 1822, aux agents supérieurs des Loges piémontaises :

« L'essentiel, leur disait-il, c'est d'isoler l'homme de sa famille, et *de lui en faire perdre les mœurs*... Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui *une importance quelconque*, apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manège, après lui avoir montré *combien sont pénibles tous ses devoirs*, vous lui inculquerez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle. Attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas ! C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de *la famille et de la religion*, laissez tomber certains mots qui provoquent le désir d'être affilié à la Loge voisine. »

Je me demande quelle épithète ne mérite pas

une société qui use de pareils procédés pour augmenter le nombre de ses adhérents. Je crois qu'en traitant Piccolo-Tigre de coquin, on ne dépasserait pas les bornes du permis.

Nul mieux que ce juif ne met en relief la naïveté, l'imbécillité, pourrais-je dire, des malheureux dont se sert la Maçonnerie pour atteindre son but.

« Cette vanité du *citadin* ou du *bourgeois* de s'identifier à la Franc-Maçonnerie, écrit encore Piccolo, a quelque chose de si *banal et de si universel,* que je suis toujours en admiration devant la STUPIDITÉ HUMAINE. »

La stupidité humaine!!! Je n'oserais pas employer un pareil langage.

Or notez bien que je n'ai pas à ménager le *bourgeois,* tandis que Piccolo-Tigre, un frère, que dis-je, un frère? un généralissime de l'armée maçonnique, aurait dû, ce semble, traiter ses subordonnés avec plus de courtoisie.

Joignant le persiflage à l'injure, le correspondant des *agents supérieurs* des Loges piémontaises ajoute, le sourire aux lèvres :

« Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les vénérables, et demander à ces messieurs l'*honneur* d'être l'un des ouvriers choisis pour la RECONSTRUCTION DU TEMPLE DE SALOMON! »

Reconstruire le Temple de Salomon! La tourbe maçonnique ne sait trop ce que cela veut dire.

Je suis bien aise de lui apprendre que, dans l'esprit des vrais initiés, on entend par ces mots la reconstitution de la puissance juive sur les

ruines du Catholicisme et des puissances européennes.

Le juif laisse parfois échapper le fond de sa pensée, persuadé qu'il peut le faire impunément, grâce à l'étourderie phénoménale et à l'esprit gobeur de la race aryenne.

Le 29 juin 1869, les juifs ouvrirent à Leipzig une façon de concile sous le titre de Synode israélite.

Voici la proposition que le docteur Philippson soumit au vote de cette assemblée, avec l'agrément du grand rabbin de Belgique, Aristide Astruc :

« Le Synode reconnaît que le développement et la réalisation des *principes modernes* sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du Judaïsme et de ses membres. Ils sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence expansive, et le plus haut développement du Judaïsme. »

Les principes modernes forment le programme exclusif et complet de la Libre Pensée représentée par les Loges maçonniques.

M. Kuhn a donc pu s'écrier le jour où s'ouvrait ce conciliabule :

« Cette revendication des principes modernes en faveur du Judaïsme est des plus humiliantes pour nos démocrates, en face desquels les juifs se dressent maintenant comme les véritables chefs de file du progrès. »

J'ai déjà dit que les Gnostiques et les Manichéens n'étaient, au fond, que des juifs déguisés, ou des adeptes gagnés et secrètement dirigés par eux.

Weishaupt, le fondateur de l'Illuminisme, Ragon, Clavel, Rédarès, etc., avouent sans tergiverser que la secte maçonnique est, en effet, née de ces hérésies, dont l'origine juive est un fait avéré.

Le F.·. Willaume dit, de son côté :

« C'est par les initiés de l'Orient que nous avons reçu les mystères actuels. »

Les mêmes écrivains constatent que les Albigeois n'eurent pas d'autre origine. Michelet, qui, certes, est loin d'être suspect, affirme à son tour que Juifs et Albigeois ne faisaient qu'une même famille.

« Cette *Judée de la France*, comme on a appelé le Languedoc, écrit-il, ne rappelait pas l'autre seulement par ses bitumes et ses oliviers : elle avait aussi Sodome et Gomorrhe. Or, il était à craindre que la vengeance de l'Eglise ne lui donnât la mer Morte. »

Et plus loin :

« Leurs docteurs (des Brabançons, qui n'étaient autres que les Albigeois du Nord) enseignaient tout haut Aristote, tout bas les *Arabes et les Juifs*, avec le panthéisme d'Averroës et les subtilités de la Cabale (1). »

Jusque vers la fin du XVIIIe siècle, les Juifs durent dissimuler leur action, à cause de l'aversion que les peuples avaient pour eux. Mais à partir du fameux convent de Wilhemsbad, tenu en 1782, ils ne s'imposèrent plus aucune gène.

Disons que les Martinistes n'avaient pas

(1) Michelet, *Histoire de France*, t. II, p. 404, 409 et 472. — Je crois plus régulier d'écrire Kabbale.

attendu ce moment-là pour avouer leur origine sémitique.

Martinès-Pasqualis, le fondateur de l'ordre, établit, vers 1760, des Loges à Bordeaux, à Toulouse et à Marseille. Il apporta son rite à Paris en 1768. Van-Lao, Saint-Martin et Bacon de la Chevalerie furent ses principaux disciples.

Le système de Martinès-Pasqualis, un juif portugais, n'est qu'un pastiche de la Kabbale. Or, on sait que la Kabbale, au jugement de Drach, est l'âme du Talmud.

SI NOUS PARLIONS DES CHEFS INCONNUS ?

Le célèbre convent de Wilhemsbad prit deux résolutions qui n'ont pas cessé d'être respectées.

Il fut statué, en premier lieu, que les trois grades d'apprenti, de compagnon et de maître formeraient la base de la Maçonnerie ; en second lieu, que dans la Maçonnerie symbolique, composée des trois grades en question, *on ne parlerait jamais des chefs inconnus*, et que tout envoi direct aux supérieurs maçonniques serait interdit à ces sortes de Loges.

On décida, en outre, que la Maçonnerie templière se rattacherait à l'Illuminisme, mais à la condition que ses adeptes *ignoreraient le nom de la secte dont ils devenaient ainsi les affiliés*.

Le Franc-Maçon doit obéir au doigt et à l'œil.

Le vénérable en prévient l'apprenti le jour de sa réception.

« Monsieur, lui dit-il, tout profane qui se fait recevoir Maçon CESSE DE S'APPARTENIR ; IL N'EST PLUS A LUI ; mais il appartient à un Ordre qui est répandu sur toute la surface du globe. »

A qui doit obéir le Franc-Maçon ?

« A des chefs INCONNUS ! »

C'est Louis Blanc qui nous le dit dans son *Histoire de dix ans*. Or, Louis Blanc savait à quoi s'en tenir.

Ces CHEFS INCONNUS sont-ils français, anglais, allemands ou italiens ?

Ceux avec lesquels correspondait Piccolo-Tigre étaient juifs.

On les a vus se servir tour à tour, pour atteindre leur but, qui est de désorganiser l'Europe chrétienne au profit d'Israël, de Palmerston, de Cavour, de Napoléon III, de Bismarck, etc.

Chacun de ces hommes d'Etat a cru, à un moment donné, être l'arbitre du monde, alors que la secte utilisait son influence au profit de ses desseins.

En 1862, un Franc-Maçon de Berlin, mis au courant de ce qui se passait, se plaignit amèrement de la prépondérance du Juif.

Une feuille de Munich publia ses doléances.

« Il existe en Allemagne, disait-il, une société secrète à formes maçonniques qui est soumise à des *chefs inconnus*. Les membres de cette association sont pour la plupart israélites... A Londres, où se trouve, comme on sait, le foyer de la Révolution, sous le Grand Maître Palmerston, il existe deux Loges juives qui ne virent jamais de chrétiens passer leur seuil. *C'est là que se réunissent tous les fils de tous les élé-*

ments révolutionnaires qui couvent dans les Loges chrétiennes.

« A Rome, une autre Loge, *entièrement composée de juifs,* où se réunissent tous les fils des trames ourdies dans les *Loges chrétiennes,* est le SUPRÊME TRIBUNAL DE LA RÉVOLUTION.

« De là sont dirigées les autres Loges comme par des *chefs secrets,* de sorte que la plupart des révolutionnaires chrétiens *ne sont que des marionnettes mises en mouvement* PAR DES JUIFS *au moyen du mystère.*

« A Leipzig, à l'occasion de la foire qui fait arriver en cette ville une partie des hauts négociants juifs et chrétiens de l'Europe entière, la *Loge juive secrète* est chaque fois permanente, et jamais Maçon chrétien n'y est reçu. Voilà ce qui fait ouvrir les yeux à plus d'un d'entre nous... Il n'y a que des émissaires qui aient accès dans les Loges juives de Hambourg et de Francfort. »

Le correspondant des *Feuilles historiques et politiques* finissait en disant :

« Daigne le Tout-Puissant adoucir les épreuves qui fondent sur les grands par suite de leur insouciance, et leur faire comprendre que la Maçonnerie *veut révolutionner et républicaniser les peuples dans l'intérêt* DU JUDAISME. »

Tout commentaire me semble superflu. Si les intéressés ne comprennent pas, c'est qu'ils ont mérité le châtiment qui les menace.

M. Gougenot des Mousseaux raconte un fait qui corrobore ce qu'on vient de lire :

« Depuis la recrudescence révolutionnaire de 1848, écrit-il, je me suis trouvé en relation avec

un juif qui, par vanité, trahissait le secret des sociétés secrètes auxquelles il s'était associé, et qui m'avertissait huit ou dix jours d'avance de toutes les révolutions qui allaient éclater sur un point quelconque de l'Europe. Je lui dois l'inébranlable conviction que tous ces grands mouvements *des peuples opprimés,* etc., sont combinés par une demi-douzaine d'individus qui donnent leurs ordres aux sociétés secrètes de l'Europe entière. Le sol est tout à fait miné sous nos pieds, et *les juifs* fournissent un large contingent à ces mineurs (1). »

En 1870, M. de Camille, alors à Bologne, écrivait au journal *le Monde* une lettre des plus instructives :

« J'accomplis en ce moment, disait-il, une tournée en Italie, que j'ai visitée il y a quinze ans, et je viens d'y rencontrer une de mes anciennes connaissances. Cet homme, je le savais dans le temps mêlé activement aux affaires de l'Ordre maçonnique et occupant une place élevée dans une Loge de la Haute-Italie. »

M. de Camille lui ayant demandé où il en était avec les membres de la secte, voici quelle fut sa réponse :

« J'ai quitté ma Loge de l'Ordre définitivement, parce que j'ai acquis la conviction profonde que *nous n'étions que l'instrument des juifs* qui nous poussaient à la destruction totale du christianisme (2). »

M. Gougenot des Mousseaux, qui a fait de la

(1) Gougenot des Mousseaux, *Le Juif,* p. 368 et 369.

(2) *Le Monde,* 2 avril 1876.

question juive une étude approfondie, écrivait en 1869 :

« Ceux qui affirment que le Conseil universel et suprême, *mais secret,* de la Maçonnerie, composé de neuf membres, doit tenir en réserve, *pour les représentants de la nation juive,* UN MINIMUM DE CINQ SIÈGES, parce qu'ainsi le veut la constitution maçonnique, nous apprennent ce que les simples lois du bon sens nous ont déclaré devoir être (1). »

Le même auteur disait encore en 1872 :

« Les Juifs doivent, à l'insu même de la plupart des hauts dignitaires de l'Ordre, *former en majorité le conseil réel et suprême* de la Maçonnerie (2). »

MOYENS D'ACTION DES CHEFS INCONNUS

La Franc-Maçonnerie est d'origine sémitique et dérive du Talmud. Je crois l'avoir établi d'une façon péremptoire.

Mais quels sont les procédés dont se sert la secte pour atteindre à ses fins, qui sont la destruction de l'Eglise catholique et le triomphe du Judaïsme ?

La Synagogue et la Maçonnerie ont recours à deux moyens d'action qui leur ont toujours réussi : le premier consiste dans le mot d'ordre que les *chefs inconnus* envoient aux Grands Orients du monde entier, et que les Grands Orients transmettent aux Loges placées sous

(1) Gougenot des Mousseaux, *Le Juif,* p. 359.
(2) *Le Monde,* 10 et 11 mai 1872.

leur obédience ; le second, le plus efficace, car il atteint tout à la fois les adeptes et les profanes, c'est la presse qui le fournit.

Quiconque dispose de la presse est maître de l'opinion.

Or, il est bon qu'on le sache, sur tous les points de l'Europe, le journalisme antipatriote et antireligieux appartient aux juifs et sert les intérêts de la Maçonnerie, qui se confondent avec ceux de la Synagogue.

Les feuilles de province n'échappent pas plus à cette influence néfaste que celles de Paris.

Israël les tient par ses traités d'annonces et les correspondances autographiées qu'il leur envoie.

Il serait difficile, au surplus, de trouver un seul de ces journaux qui n'ait à sa tête, comme directeur, rédacteur, inspirateur ou bailleur de fonds un membre quelconque de la Loge voisine.

Quand la presse pseudo-républicaine, sémitico-maçonnique, devrais-je dire, pousse sur tous les points le même cri de guerre, se fait l'écho de la même idée, ou reproduit la même calomnie, l'opinion publique, d'abord un peu surprise, hésite à croire, puis finit, de guerre lasse, par opiner du bonnet.

Certains journaux émettent parfois une note discordante, sans que les chefs s'en émeuvent, car ils savent que ce semblant de résistance, rendu nécessaire par le modérantisme de la clientèle *conservatrice* de la presse en question sera de courte durée (1).

(1) Le *Temps*, par exemple, organe politique des protestants, pour ne nommer que ce journal.

L'anticléricalisme ne répugne pas à cette catégorie de lecteurs. Seulement, il faut le leur administrer par petites doses.

Le bourgeois qui s'abonne à ces feuilles *honnêtes* (?) est enchanté, au fond, que l'on morigène son curé; mais il tient à ce qu'on y mette des *formes*.

Toutes les fois qu'il s'est agi de donner à la presse, à propos de certaines questions, une impulsion décisive, des divergences se sont produites... au début, dans les rangs des journaux inféodés. Jamais leurs commanditaires ne s'en sont émus. Ils savaient que ces querelles de ménage faisaient partie du programme et que l'on finirait par s'entendre.

Rappelez-vous ce qui s'est passé pour l'unité italienne, et, quelques années plus tard, pour l'unité allemande.

Les feuilles domestiquées, après quelques réserves habilement calculées, ont approuvé sans restriction la politique de casse-cou du gouvernement français devenu l'esclave des sociétés secrètes.

Il le fallait bien.

Polichinelle ne s'appartient pas. Il appartient à celui qui le fait manœuvrer, soit qu'il conte fleurette à *Rosine*, soit qu'il rosse le commissaire.

Pendant le siège de Paris, les enrubannés du Grand Orient ne jugèrent pas à propos de faire le signe de détresse à leurs frères d'Allemagne, par l'excellente raison que la secte judéo-maçonnique voulait que nous fussions écrasés.

Mais quand vinrent les mauvais jours de la

Commune, ils arborèrent leurs cordons multicolores et leur ferblanterie, et se livrèrent, sur les remparts, aux singeries les plus excentriques, dans l'espoir de faire tomber les armes des mains des Versaillais, espoir qui fut déçu.

LES JUIFS ONT LEVÉ LE MASQUE

Les juifs ne se cachent plus.

Voici trente et quelques années qu'ils ont levé le masque.

En Allemagne, Marx, Lassalle et Outine organisent l'*Internationale*. En France, leurs coreligionnaires marchent en tète de cette redoutable association.

Cahen et Crémieux fondent, de leur côté, l'*Alliance israélite universelle*, où l'on reçoit non seulement les Juifs, mais tous ceux qui se disent Maçons ou simplement libres penseurs.

Après la Commune, à laquelle il a pris une part active, le sémite Lévy se rend à Rome et s'y livre à un prosélytisme effréné.

A Paris, Gustave d'Alsace est, en 1877, un des membres les plus remuants et les plus dangereux de la Maçonnerie. Heureux de reconnaître les services qu'il a rendus à la secte, dont il fait lui-même partie, le grand Rabbin n'hésite pas à dire, dans un discours resté célèbre, que *d'Alsace glorifiait le nom juif par la manière dont il dirigeait l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.*

Quelques années auparavant, Simon Deutsch, un échappé des ghettos prussiens, servait d'intermédiaire, sous Napoléon III, à M. de Bismarck,

dans ses rapports avec les reptiles de la presse parisienne.

Le chancelier de fer l'utilisait, en outre, comme caissier du parti radical français.

C'est à M. d'Arnim, l'ancien ambassadeur d'Allemagne, que nous devons ces détails édifiants.

En Russie, ce sont les juifs qui ont organisé le Nihilisme.

Or, personne n'ignore que le Nihilisme est à la Franc-Maçonnerie actuelle ce que l'Illuminisme était à la Franc-Maçonnerie du convent de Wilhemsbad.

Le sémite Hertzen marche en tête du mouvement. Deutsch, un homonyme de l'ex-confident de Bismarck, donne à la secte une impulsion exceptionnelle. Hartmann, Geldenbourg et Madetzki, dont les attentats sont encore présents à toutes les mémoires, appartenaient, eux aussi, au Judaïsme.

Même observation pour les Nihilistes réfugiés à Paris et à Genève, sauf de bien rares exceptions.

Les Loges françaises sont littéralement peuplées de juifs. Les Lévi, les Nathan, les Meyer, les Moïse, les Isaac, les Hermann, etc., etc., y foisonnent. On y compte par douzaines, à Paris seulement, les Hickel, les Hirsch, les Hirlemann, etc. Professeurs, négociants, coupeurs et rabbins y fraternisent avec le *bourgeois stupide* que Piccolo-Tigre nous a dépeint.

Quand je dis que le juif dirige l'opinion publique en France et ailleurs, je me borne à constater ce que d'autres, et des plus compétents, ont constaté avant moi.

Le R. P. de Ratisbonne a fait un portrait sur le vif de ses anciens coreligionnaires :

« Naturellement habiles, ingénieux, *et possédés par l'instinct de la domination,* dit-il, les juifs ont envahi graduellement toutes les avenues qui conduisent aux richesses, aux dignités et au pouvoir. Leur esprit s'est peu à peu infiltré dans la civilisation moderne. Ils dirigent la *bourse, la presse, le théâtre, la littérature, les administrations, les grandes voies de communication sur terre et sur mer ;* et, par l'ascendant de leur fortune et de leur génie, ils tiennent enserrée, à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne (1). »

Un juif, du nom de Gutzkow, écrivait, en 1873, dans l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg :

« Les Juifs sont les véritables fondateurs de l'Empire allemand ; ce sont les Juifs qui donnent le ton dans la presse, dans la diplomatie, dans la politique. »

La *Gazette des chemins de fer,* de Berlin, se lamentait, en 1876, sur les progrès du Judaïsme en Allemagne :

« Nous avons chassé les Jésuites, s'écriait-elle, parce que nous voulions rester Allemands, et nous gardons les Juifs qui nous réduisent à la mendicité. »

En expulsant les Jésuites, M. de Bismarck s'est borné à exécuter les ordres de la Maçonnerie, et si la Maçonnerie et M. de Bismarck ont laissé les Juifs tranquilles et leur ont permis de tout oser en Allemagne, c'est que les Juifs sont

(1) Le P. de Ratisbonne, *La Question juive,* Paris 1808.

à la tête des Loges et les font marcher comme ils l'entendent.

Le même journal ajoutait :

« La presse tout entière est une propriété des juifs... Ils possèdent même les journaux officiels et officieux. Les agents de la presse que la Chancellerie impériale met à la disposition de nos ambassadeurs à l'étranger sont presque exclusivement juifs. »

Il est tout naturel qu'il en soit ainsi.

L'argent, on l'a dit bien des fois, est le maître du monde. Or, en Prusse, sur 642 banquiers, il y en avait, en 1875, 550 qui appartenaient à la tribu de Juda, et qui tous, du premier jusqu'au dernier, avaient vu la lumière du troisième appartement.

Déjà, sous Louis-Philippe, tous les emplois élevés et lucratifs, voire ceux de la magistrature, a écrit Toussenel, étaient à la nomination des juifs. C'était le juif qui distribuait les recettes générales à ses fidèles serviteurs et destituait les receveurs généraux qui le gênaient (1).

Les Enfants de la Veuve auxquels il avait préalablement fait donner le portefeuille des Finances, de l'Intérieur ou de la Justice exécutaient servilement ses ordres, sans qu'il eût besoin de recourir au signe de détresse.

Les mêmes plaintes se font entendre en Italie.

Le *Giornale di Roma*, en particulier, parle avec effroi de la *prépondérance du sémitisme*. « Il faut, dit-il, apporter une digue à cet envahissement, sinon nous nous trouverons un jour

(1) Toussenel, *Les juifs rois de l'Espagne*, t. I, p. 10-19-20.

emprisonnés, tous tant que nous sommes. »

Trop tard, le mal existe, et on ne réussira à s'en débarrasser qu'en recourant aux remèdes héroïques.

Ces parasites, ajoutait la même feuille, « ont entre les mains *la fortune, la presse, les fonctions de l'Etat.* »

Ce qui m'étonne c'est l'étonnement de celui qui écrivait ces lignes. Rien de tout cela ne l'aurait surpris s'il avait su — et comment pouvait-il l'ignorer ? — qu'à Rome, non loin de son bureau de rédaction, il existe une Loge exclusivement composée de juifs, et que de cette Loge partent les ordres souverains auxquels les hommes politiques obéissent sans protester, toute protestation pouvant les exposer à de graves ennuis.

PUISSANCE DU MOT D'ORDRE DONNÉ PAR LES CHEFS INCONNUS

Je disais, dans un chapitre précédent, que parmi les moyens d'action auxquels ont recours les *chefs inconnus*, dont se compose le conseil suprême de la Maçonnerie, figure le *mot d'ordre*.

Que l'on me permette de citer un fait qui prouvera mieux que tous les raisonnements ce que peut le *mot d'ordre* sur les dupes qui se pressent dans les Loges maçonniques :

Le 28 novembre 1864, le *Journal de Bruxelles* annonçait à ses lecteurs que sur l'ordre des chefs inconnus de l'Ordre, la Franc-Maçonnerie

se disposait à prendre en mains la direction de l'enseignement public.

« Il importe, ajoutait le rédacteur de la feuille belge, que les pères de famille soient bien pénétrés de cette vérité. »

Puis il ajoutait :

« Nous avons aujourd'hui de curieux détails à fournir sur le travail dont l'enseignement est l'objet dans les Loges belges. On verra à quelles tristes et monstrueuses aberrations l'esprit sectaire en est arrivé parmi nous, dans son désir insensé de tuer l'esprit du catholicisme au sein de nos jeunes générations.

« Le Grand Orient de Belgique a mis, en ces termes, à l'ordre du jour de toutes les Loges de son obédience, la question de l'enseignement obligatoire :

« 1° Dire ce que l'on entend par enseignement obligatoire ;

« 2° Fixer le programme de cet enseignement ;

« 3° Déterminer les moyens coercitifs pour assurer l'exécution de la mesure ;

« 4° Formuler un projet de loi. »

« Les Loges répondirent aux diverses questions qui leur étaient posées, et de leurs réponses revues et corrigées en haut lieu, sortit le projet de loi que voici :

« 1° Obligation pour le père ou pour la mère veuve de conduire de force ses enfants à l'école ;

« 2° Suppression de toute instruction religieuse ;

« 3° Inscription du nom des parents en défaut

sur un tableau exposé publiquement devant la maison commune ;

« 4° Condamnation des parents à une amende de 100 francs au *maximum*, et, en cas d'insolvabilité, à des travaux forcés de un à trente jours au profit de la commune, ou à un emprisonnement de un à cinq jours ;

« 5° Enlèvement de l'enfant à la direction paternelle. »

Il s'agissait de préparer l'opinion publique à l'acceptation de ces mesures draconiennes.

Ce fut dans ce but que, le 16 février 1865, deux mois après l'élaboration du programme que je viens de reproduire, on fonda en Belgique la *Ligue de l'enseignement*, avec le concours actif des Franc-Maçons et des juifs inféodés à la Maçonnerie.

En France, le Grand Orient fut contraint de louvoyer, les Chambres d'alors ne paraissant pas disposées à entrer dans ses vues.

La presse anticléricale se borna donc à faire discrètement une campagne hypocrite en faveur de l'enseignement *gratuit et obligatoire*, laissant de côté la question religieuse ou n'y touchant qu'avec une certaine discrétion.

Les voies une fois préparées, on crut pouvoir faire un pas de plus, et on créa une *Ligue de l'Enseignement* sur le modèle de la *Ligue* Belge. Le premier bulletin de la nouvelle association judéo-maçonnique parut le 15 décembre 1866.

L'année suivante, on jugeait inutile de dissimuler plus longtemps, et le *Monde Maçonnique* parlait en termes non équivoques de la *Ligue* française et de son fondateur :

« Nous sommes heureux de constater, écrivait le rédacteur de cette revue, que la *Ligue de l'Enseignement* du F.·. Macé et la statue du F.·. Voltaire, rencontrent dans toutes les Loges les plus vives sympathies. On ne pouvait unir deux souscriptions plus en harmonie. Voltaire, c'est-à-dire la destruction des préjugés et des superstitions, la *Ligue de l'Enseignement,* c'est-à-dire l'édification d'une société nouvelle, uniquement basée sur la science et l'instruction. Tous nos frères le comprennent ainsi. » (Avril 1867.)

Dans son numéro de mai (même année) la revue en question s'exprimait avec plus de netteté encore. Elle constatait que les doctrines de la *Ligue* ne différaient en rien de celles de la Maçonnerie, et invitait tous les Maçons à s'en faire les apôtres.

A son tour le Grand Orient se prononça dans le même sens, le 11 juin 1870.

Plus tard, lorsque les Chambres votèrent la loi sur l'enseignement primaire actuellement en vigueur, le public ne soupçonna même pas que la rédaction en avait été faite par les *chefs inconnus* de la Maçonnerie, et était arrivée au Palais-Bourbon en passant par la Belgique et le temple de la rue Cadet.

Cette campagne contre les écoles catholiques avait été préparée de longue main.

En 1854, un franc-maçon, Henri Carle, fondait l'*Alliance religieuse universelle* dont les membres se composaient en partie de juifs progressistes et de libres penseurs plus ou moins avérés.

Contrairement à ce que son titre semblait

indiquer, cette société niait le surnaturel et faisait de la religion une institution purement humaine.

Elle poursuivait la sécularisation des institutions de bienfaisance, telles que : *hôpitaux, bureaux de charité, ambulances militaires*, etc., et la célébration civile de la *naissance*, du *mariage* et des *funérailles*.

Pendant près de six ans, les adeptes firent preuve d'une activité fébrile. En 1860, ils avaient acquis la presque certitude que leur œuvre était définitivement assise, et qu'ils pouvaient se débarrasser du masque dont ils s'étaient affublés tout d'abord.

L'*Alliance israélite universelle*, fondée par MM. Crémieux et Cahen, succéda à l'*Alliance religieuse universelle*. Ce dernier déclarait que cette association lui paraissait nécessaire pour relever en France la Franc-Maçonnerie, qui avait perdu, prétendait-il, de son ancienne vigueur.

Personne n'ignore que Crémieux était un des plus hauts dignitaires du rite écossais.

Ces deux revues, ai-je besoin de le dire, ne s'adressaient pas au peuple ou du moins ne l'atteignaient pas.

Le F.·. Macé le comprit et la *Ligue de l'Enseignement* fut fondée.

Les doctrines de l'*Alliance israélite universelle* et des Loges maçonniques arriveraient désormais jusqu'aux masses populaires et auraient pour résultat de les détacher de l'Eglise et d'étouffer en elles l'idée de patrie.

Le juif et le Franc-Maçon sont également cos-

mopolites. L'un dresse sa tente là où l'appelle son intérêt. Le monde est son domaine, et un jour viendra où tous les peuples lui seront soumis. Que lui importe, dès lors, le lieu de sa naissance? L'autre, pétri dans le même moule par les chefs qui l'ont initié, voit du même œil étrangers et concitoyens, pourvu que comme lui, et son frère le circoncis, ils connaissent l'acacia.

Tous les sans-patrie sont juifs, Francs-Maçons ou protestants. Ces derniers s'affublent volontiers du titre *d'intellectuels*, comme si leur qualité de calvinistes ou de luthériens garantissait à chacun d'eux le monopole de l'intelligence.

Tout le monde sait que les protestants les plus en vue, magistrats, sénateurs, députés et membres de l'enseignement, ont fait cause commune avec les juifs et les Francs-Maçons quand il s'est agi de sauver Dreyfus.

Ils mettaient moins de réserve dans leurs protestations que les rabbins eux-mêmes.

Ces manifestations des représentants accrédités de la Réforme ont donné une portée qu'elle n'aurait pas eue sans cela à cette parole d'Eliphas Lévi : « La grande association kabbalistique connue en Europe sous le nom de *Maçonnerie,* apparaît tout à coup dans le monde au moment où la protestation contre l'Eglise vient démembrer l'unité chrétienne. »

« Les chefs de cette association, écrivait le même auteur, tolèrent toutes les croyances, et ne professent qu'une seule philosophie. »

Sont-ils si tolérants que cela?

« Ils ne cherchent que la vérité... *et veulent amener progressivement toutes les intelligences à la raison.* »

Leur tolérance consiste à faire de leurs adhérents, au moyen des procédés connus et pratiqués dans les Loges, des adorateurs de la déesse Raison.

« Certains coryphées du Judaïsme, fait observer Gougenot des Mousseaux, professent ouvertement cette philosophie, qui corrompt et rapproche d'eux le monde chrétien. » C'est ainsi qu'ils procédèrent au temps des Gnostiques, des Manichéens et des Albigeois, les précurseurs de la Maçonnerie, à laquelle ces hérétiques ont légué le fond de leurs doctrines, comme on peut le voir en faisant une étude attentive des initiations.

« Les Cabalistes, dit encore l'auteur que je viens de citer, appellent les Juifs : *nos pères dans la foi,* et leurs chefs sont les chefs de *la grande association cabalistique connue en Europe sous le nom de Maçonnerie.* »

QUELQUES OBSERVATIONS A ENREGISTRER AVEC SOIN

Je n'apprendrai rien à personne en disant que les chefs de la Commune appartenaient presque tous aux Loges maçonniques, et que la plupart d'entre eux étaient juifs ou protestants d'origine.

On sait, en outre, que les fédérés voulurent

faire main basse sur la Banque de France, et que ce fut Charles Beslay qui sauva, non sans peine, notre grand établissement financier.

Beslay était un catholique que les événements de 1870-1871 poussèrent dans les rangs de l'insurrection, mais dont le patriotisme n'avait heureusement subi aucune atteinte.

Les caves de la Banque échappèrent au pillage, grâce à l'intervention d'un français digne de ce nom.

Charles Beslay eut-il besoin d'intervenir pour sauver les banques juives du pillage comme il l'avait fait pour la Banque de France ?

Son intervention ne fut pas nécessaire, aucune d'elles n'ayant été menacée.

On n'a lu nulle part que ceux qui, en 1871, donnèrent l'ordre de *flamber Finances*, aient proféré la moindre menace contre les grands juifs de la capitale et tenté de pétroler ou de faire pétroler leurs immeubles.

Avouez qu'il y a là de singulières coïncidences.

Les gens soupçonneux y ont vu non seulement des coïncidences plus ou moins fortuites, mais une complicité indéniable, et, à parler franchement, je suis de leur avis.

Dans les diverses affaires financières qui, depuis 1877, ont été funestes à tant de familles catholiques, l'accord du juif, du protestant et du Franc-Maçon s'est révélé d'une manière saisissante.

L'entente du juif et du Franc-Maçon paraît hors de conteste, mais celui du protestant avec les Maçons et les juifs nous semble douteux, me direz-vous peut-être.

« Le juif, rendu prudent par ses mésaventures en Allemagne et ailleurs, dit Drumont dans la *France juive*, ne s'attaque plus en face au catholicisme ; il souffle Luther, il l'inspire, il lui suggère ses meilleurs arguments... »

« Tout catholique qui devient protestant, a dit Alexandre Weil, cité par le grand écrivain, *fait un pas vers le Judaïsme.* » — Tout protestant, serait-il plus juste de dire, est à moitié juif.

« Le protestantisme servit de pont aux juifs pour entrer non pas dans la société mais dans l'humanité. La Bible, laissée au second rang, au moyen âge, prit sa place plus près des Evangiles, l'Ancien Testament fut mis à côté du Nouveau. Derrière la Bible, apparut le Talmud. Reuchlin, l'homme des juifs, fit campagne pour jeter de nouveau dans la circulation le livre proscrit (1). »

Ajoutons, pour compléter cette note, que les protestants les plus en vue et les trois quarts au moins des pasteurs appartiennent aux Loges, où ils ont perdu, au contact des juifs et des enfants de la Veuve, le peu de foi qui leur restait. Ils rivalisent de zèle antireligieux avec leurs complices et travaillent de concert avec eux, à la reconstruction du temple de Salomon.

« Dès le commencement de la République, dit encore Drumont, le protestantisme français fit alliance avec la juiverie dont Waddington alla soutenir les intérêts au congrès de Berlin. C'était dans l'ordre. On a constaté vingt fois l'étroite connexité qui existe entre le juif et le protestant.

(1) *La France juive*, tome I, p. 199.

« Un protestant, a dit Heine, c'est un catholique « qui quitte l'idolâtrie trinitaire pour marcher « vers le monothéisme juif (1). »

*
* *

Edouard Drumont a constaté, lui aussi, les liens de parenté qui unissent entre eux les Francs-Maçons et les Juifs.

« L'origine juive de la Maçonnerie, écrit-il, est manifeste, et les juifs ne peuvent même être accusés de beaucoup de dissimulation dans cette circonstance. Jamais but plus clair, en effet, ne fut indiqué sous une plus transparente allégorie. Il a fallu toute l'ingénuité des Aryens pour ne pas comprendre qu'en les conviant à s'unir pour renverser l'ancienne société et reconstruire le temple de Salomon, on les conviait à assurer le triomphe d'Israël.

« Ouvrez n'importe quel rituel, et tout vous parle de la Judée. *Kadosch*, le plus haut grade, veut dire *saint* en hébreu. Le chandelier à sept branches, l'arche d'alliance, la table en bois d'acacia, rien ne manque à cette institution figurative du Temple...

« La phrase fameuse qu'échangent entre eux les initiés, et que M. Andrieux a tournée en ridicule : « l'acacia m'est connu, » se rattache également aux plus lointaines traditions juives. L'acacia, répond un franc-maçon à une question posée dans l'*Intermédiaire*, est le rameau d'or de l'initiation moderne ; c'est pour cela et par

(1) *La France juive*, tome II, p. 360.

cela qu'on est maçon, quand on en a pénétré le secret. D'après l'Ecriture sainte, cet arbre souvent désigné sous le nom de *Shittah* (au pluriel *Shittim*) était considéré comme sacré parmi les hébreux ; sur l'ordre de Moïse, le tabernacle, l'arche d'alliance et tous les ustensiles religieux furent composés de ce bois, et le prophète Isaïe recommandait, aux Israélites, à leur retour de captivité, d'avoir soin de planter dans le désert des cèdres et des acacias *(shittim)* dont l'utilité et l'agrément devaient leur être incontestables (1). »

Mes lecteurs reconnaîtront, j'espère, que ma thèse emprunte à l'opinion du grand écrivain que je cite en terminant une valeur exceptionnelle.

(1) *La France juive*, t. II, p. 312-313.

TABLE DES MATIÈRES